

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES AU MAROC

I

LES SÉPULTURES ANTIQUES DU PLATEAU DU MARSHAN À TANGER

Sur tout le plateau du Marshan, qui s'étend à l'ouest de Tanger, dominant la ville, et particulièrement dans la partie qui borde la mer, existent de nombreuses sépultures antiques, attribuées par la tradition locale à l'époque phénicienne¹. Celles que l'on avait découvertes jusqu'à ces derniers temps étaient vides, ou à peu près ; les chercheurs de trésors les avaient visitées. En 1910 M. R. Raynaud, en faisant exécuter des travaux de construction dans son jardin, situé à l'extrémité nord-est du Marshan, a retrouvé un groupe important de ces tombes ; l'une d'elles était intacte et renfermait un cercueil de plomb, offert depuis au musée de la Mission scientifique du Maroc.

1. Sur les tombes antiques récemment retrouvées et fouillées à l'est de Tanger, au lieu dit Bou Khachkhach, cf. M. BESNIER, *Découverte d'une nécropole romaine à Tanger*, dans la *Revue du Monde musulman*, novembre 1908, p. 410-432, et *Nouvelles fouilles dans la nécropole de Tanger* (d'après les rapports de MM. G. Buchet et Ed. Michaux-Bellaire), même revue, avril 1909, p. 433-436.

Les sépultures déblayées par M. Raynaud sont creusées à même la roche, qui consiste en un grès très friable,

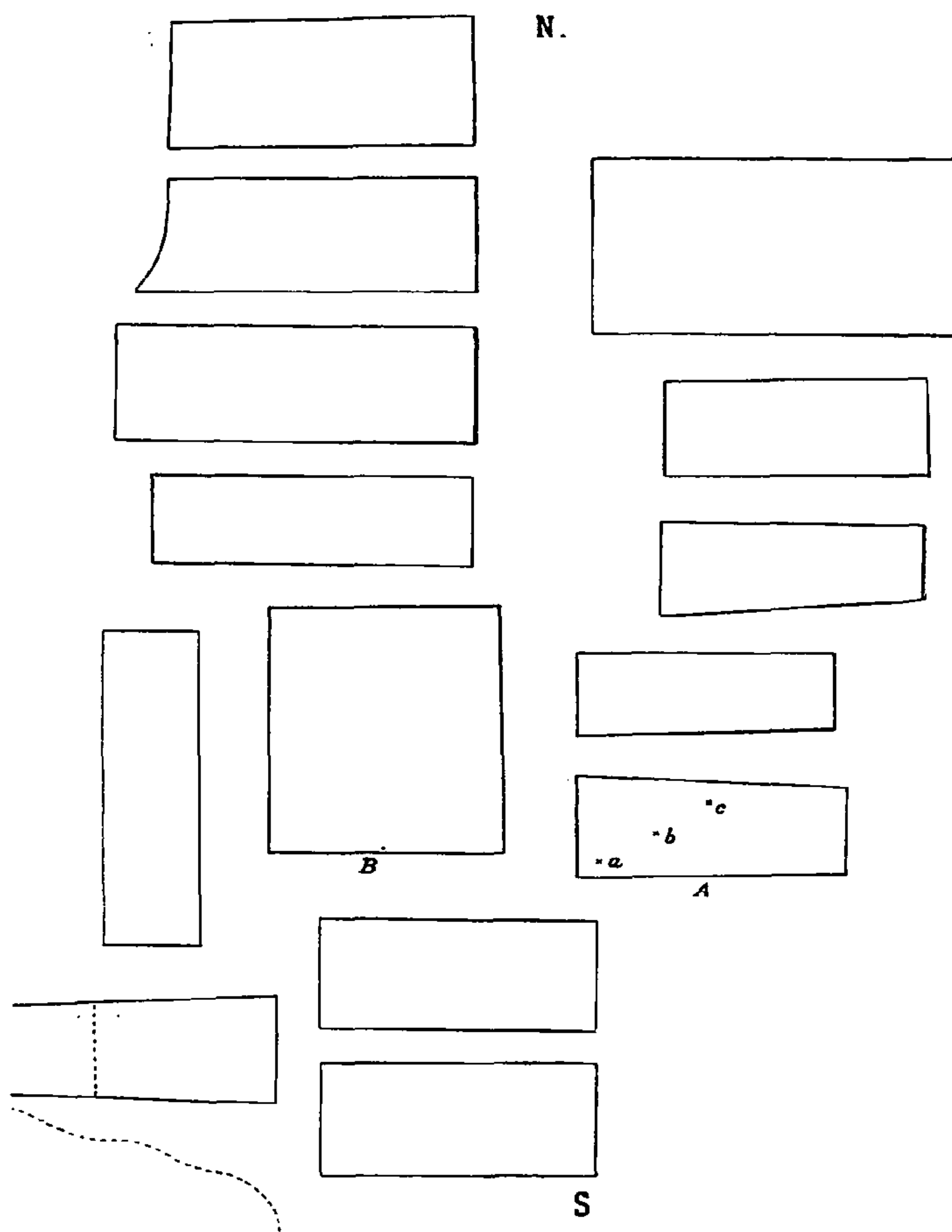


FIG. 1. — Plan de la nécropole du Marshan.

appelé *tafiza*, dont les indigènes se servent pour nettoyer les objets de métal. Elles étaient disposées sans ordre,

les unes à peu près parallèles entre elles, les autres perpendiculaires aux précédentes; leur longueur et leur largeur ne sont jamais les mêmes (voir le plan, fig. 4, et la planche 1, 1 et 2). La plupart affectent la forme d'un rectangle; quelques-unes, plus étroites à l'une de leurs extrémités, celle d'un trapèze; une seule, la plus intéressante parce qu'elle n'avait pas été violée, est de forme à peu près carrée. Les tombes rectangulaires sont les plus soignées; elles ont des angles très nets et une profondeur variant entre 60 et 70 centimètres; dans presque toutes un rebord, de 10 centimètres de largeur, ménagé sur chaque face et à demi-profondeur, était destiné à supporter la dalle qui formait le couvercle; tous ces couvercles avaient été enlevés; les fosses étaient pleines de terre et de débris d'ossements. Les tombes trapézoïdales paraissent plus grossières: les plans des parois sont moins réguliers; la profondeur ne dépasse pas 40 ou 50 centimètres; nulle part il n'y a de rebord intérieur; la dalle monolithe ou les dalles plus petites qui en tenaient lieu recouvraient directement la fosse. L'une de ces tombes trapézoïdales (A, sur le plan ci-contre), bien que dépourvue de son couvercle, n'avait pas été fouillée jusqu'au fond; nous y avons recueilli les restes de trois corps d'enfants de deux ou trois ans, déposés l'un près de l'autre, la tête du premier dans l'angle sud-est de la sépulture (*a*), celle du second à la hauteur du thorax du premier (*b*), celle du troisième à la hauteur du thorax du second (*c*); tous les trois étaient couchés sur le côté gauche, le visage tourné vers l'est; la partie inférieure des boîtes craniennes s'était conservée et a pu être extraite du sol.

La présence de la tombe carrée (B, sur le plan) n'était révélée extérieurement que par des lignes dessinant un carré dans le roc; ces lignes représentaient en réalité les bords de la sépulture. L'extérieur du carré était constitué

par un bloc de maçonnerie; les pierres, de même nature gréseuse que la roche environnante, avaient été reliées par un solide mortier à la chaux, qu'il fallut briser avec un pic. Les quatre faces mesuraient 1 m. 40, 1 m. 55, 1 m. 47, 1 m. 61; les parois verticales étaient parfaitement taillées. On dut retirer plus d'un mètre cube de maçonnerie avant d'atteindre, à un mètre de profondeur, la dalle monolithique qui fermait la tombe (planche II, 1). Cette dalle, simplement posée sur un rebord de 19 centimètres analogue

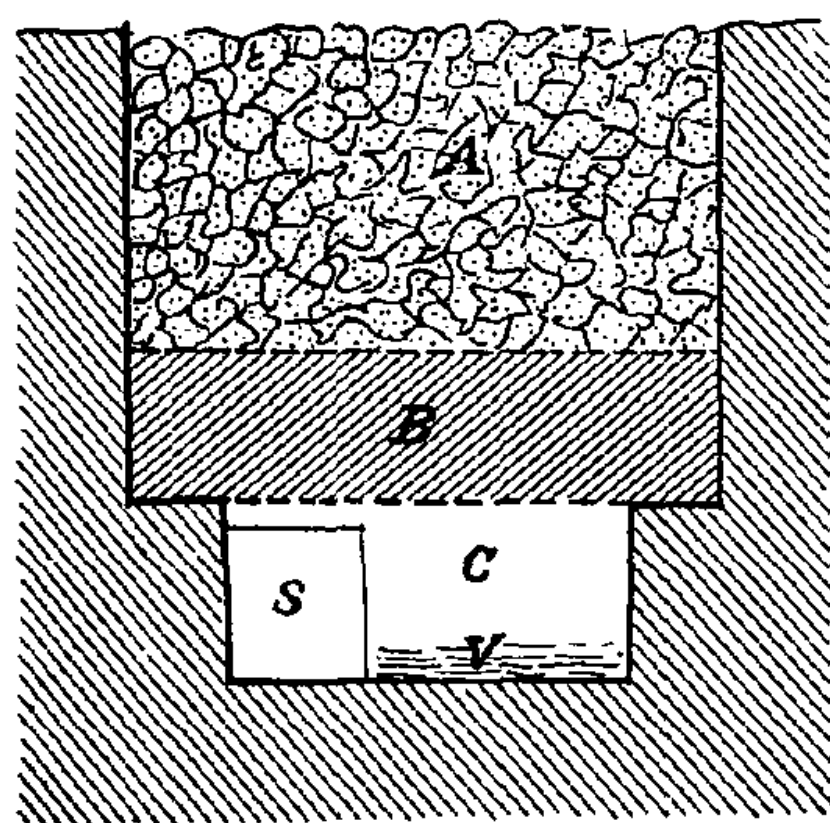


FIG. 2.— Coupe de la tombe B.

A, partie cimentée; B, dalle; C, fosse;
S, cercueil; V, vase.

à ceux des tombes rectangulaires, était épaisse de 32 centimètres et pesait plus de 500 kilogrammes; à l'aide de cordes et de leviers nous arrivâmes à la soulever et à la faire basculer; sur sa face interne on voyait une double rainure, de faible profondeur. L'intérieur de la sépulture apparut alors, sous la forme d'un puisard carré, de 1 m. 08 de côté, rempli d'une eau jaune. Un coffre blanchâtre était déposé le

long d'un des côtés, occupant presque toute la longueur du carré et un tiers de la largeur: c'était un cercueil de plomb. Après l'avoir retiré avec précaution, la fosse fut entièrement mise à sec (fig. 2). Une couche de boue, épaisse de 15 centimètres, qui recouvrait le fond, renfermait des débris d'ossements d'enfants, très friables, quelques dents d'enfants, les fragments d'un petit vase de verre et de nombreux clous (planche II, 2). Nous avons pu reconstituer presque entièrement le vase de verre; haut de 10 centimètres, de couleur blanche, il était muni d'une

PLANCHE I

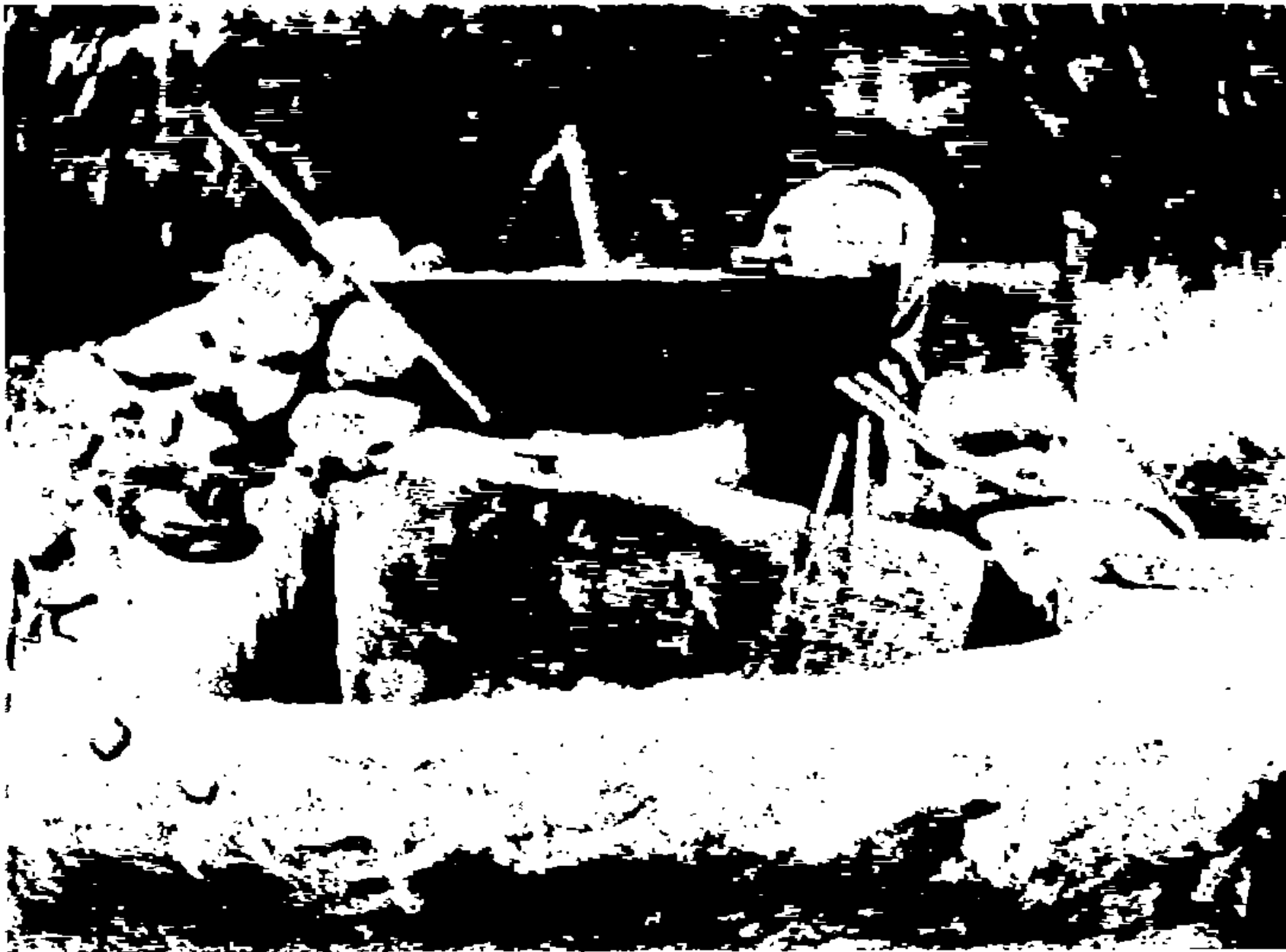


1. Vue d'une partie de la nécropole du Marshan.
(1, tombe marquée B sur le plan.)

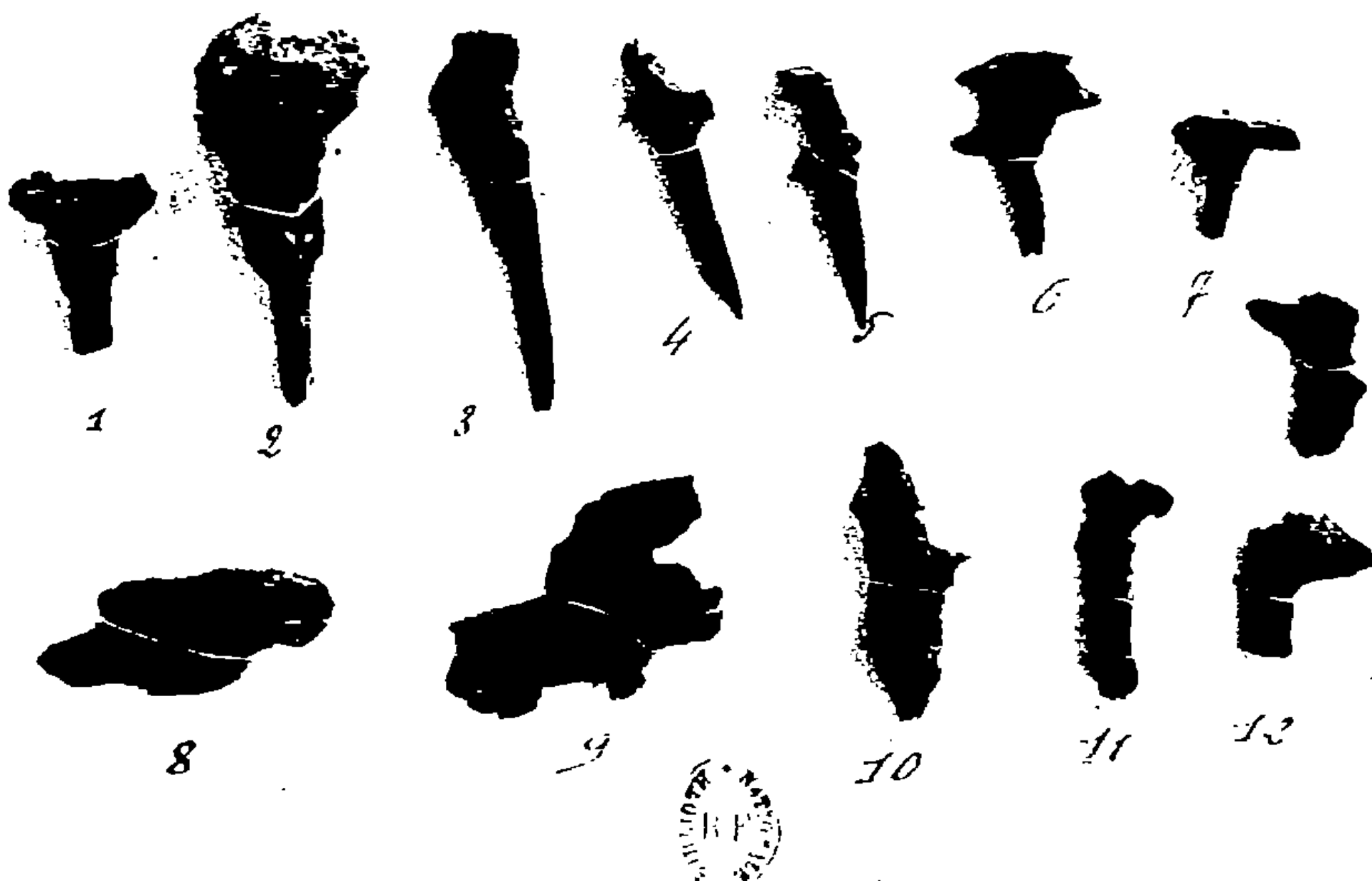


2. Tombes en partie détruites dans la nécropole du Marshan.

PLANCHE II



1. L'ouverture de la tombe B et sa dalle monolithe.

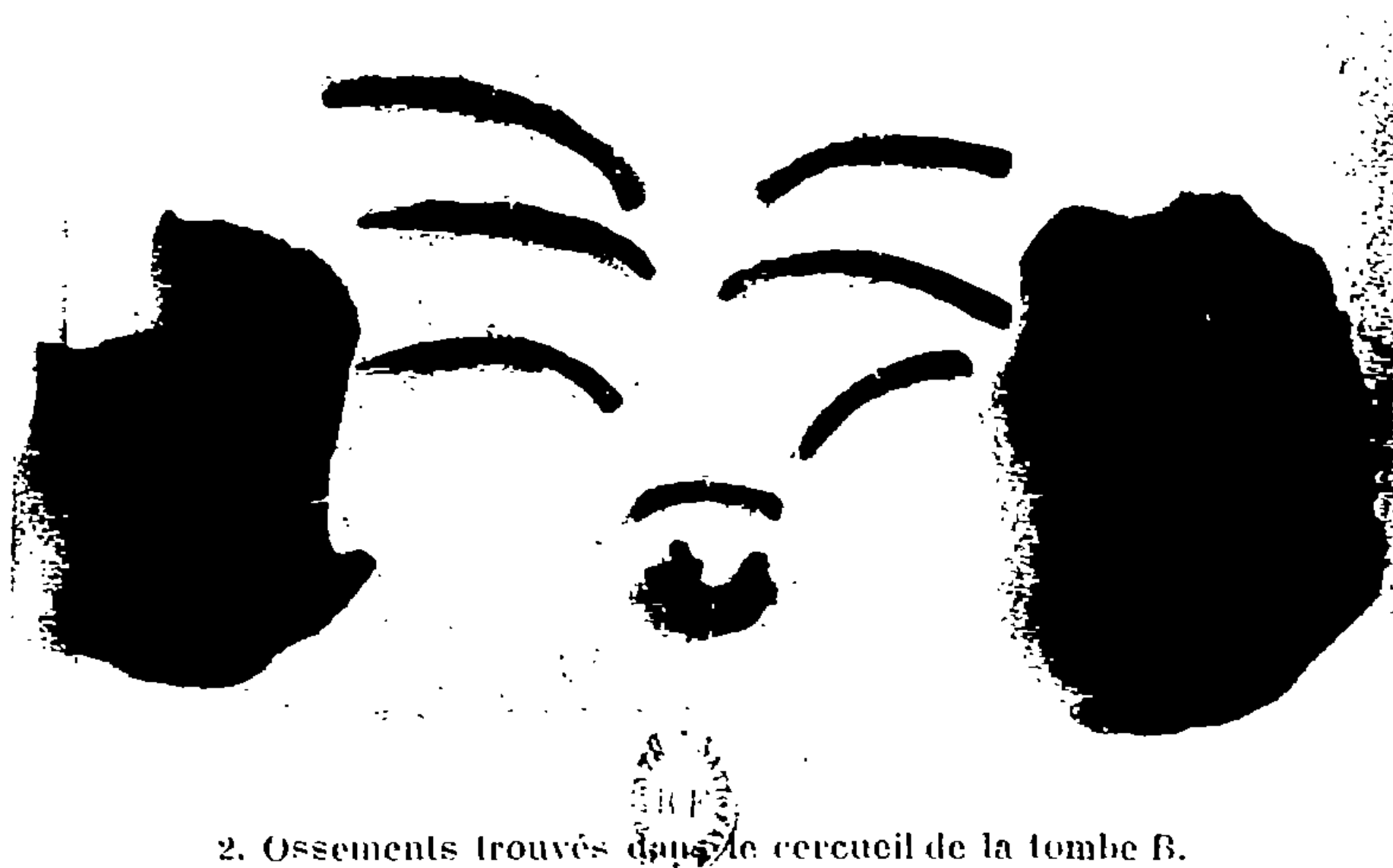


2. Clous et fragments de bois trouvés dans la tombe B.

PLANCHE III



1. Vase de verre trouvé dans la tombe B.



2. Ossements trouvés dans le cercueil de la tombe B.

PLANCHE IV

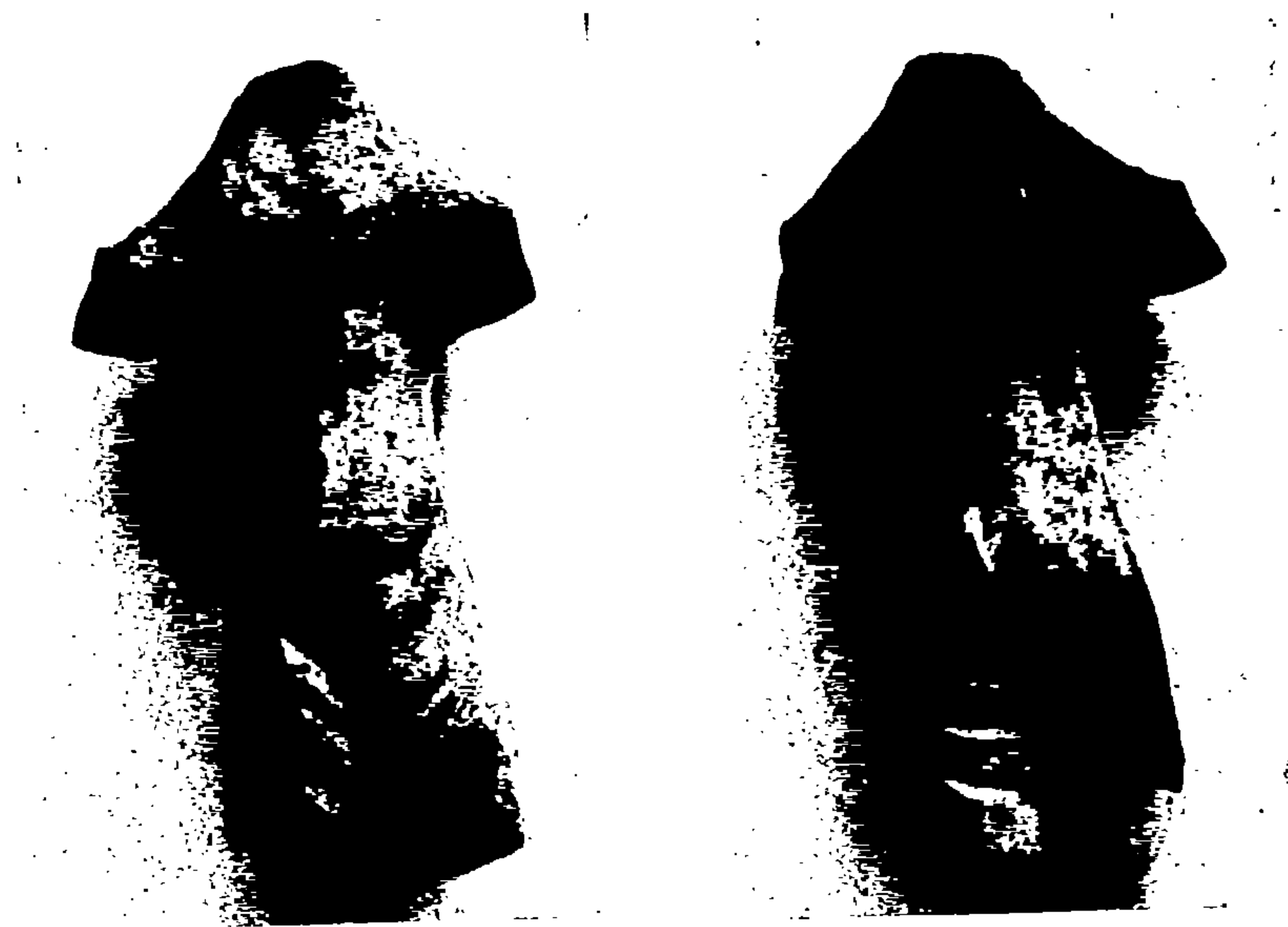


1. Cercueil de plomb trouvé dans la tombe B.



2. Couvercle du cercueil de plomb.

PLANCHE V



1 et 2. Statuette de terre cuite trouvée dans la nécropole du Marshan.



3. Inscription chrétienne trouvée dans la nécropole du Marshan.

anse à reflets verdâtres et d'un bec rectiligne (planche III, 1). Les clous de fer rouillés, auxquels adhèrent encore des fragments de bois, doivent provenir de deux petits cercueils de bois, maintenant détruits, qui se trouvaient à l'origine auprès du cercueil de plomb, remplissant tout l'espace que celui-ci laissait disponible ; les ossements et les dents épars dans la boue en proviennent. Comme la tombe A, la tombe B contenait trois corps d'enfants.

Le cercueil de plomb a la forme d'une auge de 80 centimètres de longueur sur 24 de largeur et 20 de hauteur (planche IV, 1). Il porte des traces de soudure très visibles aux quatre angles. Un couvercle à rebord, simplement posé par-dessus, le ferme. Un dessin rudimentaire, formé de lignes parallèles sur lesquelles s'appuie, d'un côté seulement, une ligne brisée formant des demi-losanges, coupe en deux le couvercle sur toute sa longueur (planche IV, 2). Nous devons noter qu'à la fin de l'année 1908, dans la propriété Peña, entre la rue de la Plage et le nouveau Boulevard, à l'extrémité sud-est de Tanger, on avait déjà trouvé un cercueil en plomb du même genre, mais beaucoup plus grand et très abîmé, qui portait un dessin identique ; nous possédons une plaquette de 18 centimètres sur 21, représentant à peine la moitié de la largeur du couvercle, sur laquelle les lignes parallèles et les demi-losanges sont bien marqués. Le couvercle du cercueil découvert par M. Raynaud est percé à chacune de ses extrémités de deux trous, à droite et à gauche du dessin ; ils servaient soit à passer des cordelettes pour tenir lieu de poignées, soit à fixer par des clous le cercueil de plomb à un cercueil intérieur en bois. Dans le cercueil était une couche de vase de 5 centimètres contenant le squelette d'un tout jeune enfant, étendu sur le dos et très bien conservé ; on voyait nettement les os du crâne, les omoplates, les vertèbres, les côtes et les tibias. Malheureusement les ouvriers ont déplacé et dispersé ces débris, et il ne nous

en reste qu'un petit nombre, notamment quelques côtes et les fragments du crâne (planche III, 2).

Il est difficile, avec le peu d'éléments d'information dont nous disposons, de dater les sépultures antiques du plateau du Marshan, et particulièrement la tombe marquée B sur notre plan. L'emploi du plomb pour la fabrication du cercueil et le dessin grossier du couvercle ne sont pas des indices suffisants; le mobilier funéraire ne comprend qu'un vase de verre, qui peut être aussi bien romain que phénicien.

On nous a apporté ultérieurement une statuette mutilée en terre cuite rougeâtre, qui aurait été trouvée dans les déblais de la même nécropole. La tête et la majeure partie des bras et des jambes manquent; le fragment subsistant mesure 6 centimètres et demi de hauteur (planche V, 1 et 2). La statuette représentait une femme nue debout. Le cou et les épaules, un peu noircis, portent des traces de feu. La taille est très cambrée et la saillie des hanches fortement marquée; la colonne vertébrale forme un sillon profond. Tandis que la face et le dos sont modelés avec soin, les deux flancs sont plats, à profil rectiligne. En avant et en arrière, sur le bas-ventre et sur le haut des cuisses, des stries accentuées marquent d'une façon très réaliste les plissements de la peau. A première vue cette figurine paraît être d'origine romaine et rentrer dans le type général des Vénus anadyomènes, si commun à l'époque impériale. Les incisions du ventre et des cuisses nous font penser cependant à des signes analogues que l'on remarque sur certaines idoles chypriotes, c'est-à-dire sans doute phéniciennes; appelées par les archéologues « idoles au caleçon¹ », où ils simulent les plis des vêtements.

1. G. PERROT et CH. CHIZEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, III, Paris, 1881, p. 553, fig. 375; R. DUSSAUD, *Les Civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, Paris, 1910, p. 228-229, fig. 171 et 173.

L'une des tombes du Marshan est authentiquement datée par une inscription. C'est une sépulture chrétienne du quatrième siècle. Au mois de décembre 1910, des travaux de nivellement furent entrepris sur le talus qui borde, à main gauche et dans sa partie supérieure, le chemin qui mène au plateau et qui porte le nom de *Paseo Cennaro*. Ils amenèrent la trouvaille d'une plaque de marbre, brisée en cinq morceaux, mais facile à reconstituer presque tout entière, haute de 0 m. 36 sur 0 m. 40 de largeur. On y lisait l'inscription suivante, en belles lettres un peu grêles (planche V, 3):

AVRELIA · SABINA · ANCILLA
CRESTI · VIXSIT · PL · MI ·
ANNIS · XXIII · ME · V · DI · XIII
OR · VIII · FE · INPACEREQVET
AMANTIO · ET · ALBINO · CON
SOLIBVS

Aurelia Sabina, ancilla Cresti (pour Christi), vixsit (pour vixit) pl(us) mi(nus) annis XXIII, me(nsibus) V, di(ebus) XIII, (h)or(is) VIII, se(liciter) in pace requel (pour requiescit), Amantio et Albino consolibus (pour consulibus). En marge, à l'extrémité de la deuxième ligne, le monogramme constantinien, les lettres grecques X et P, initiales du mot *Christus*, entrecroisées et inscrites dans un cercle.

« Aurelia Sabina, servante du Christ, a vécu vingt-trois ans, cinq mois, treize jours, neuf heures; elle repose heureusement en paix, sous le consulat d'Amantius et d'Albinus. »

On remarquera le dessin des L, avec leur boucle inférieure deux fois recourbée, et les formes irrégulières d'un certain nombre de mots; ceux-ci sont toujours séparés par des points triangulaires, sauf dans la seconde

moitié de la quatrième ligne, où la place a manqué. La date consulaire nous reporte à l'année 345 après Jésus-Christ¹.

Nous ne connaissions jusqu'ici que deux inscriptions chrétiennes du Maroc antique : ce sont deux épitaphes non datées provenant l'une et l'autre de Tanger, comme celle-ci²; elles portent également le monogramme constantinien; l'une d'elles concerne aussi une *ancilla Christi*³.

Des recherches effectuées aux abords de l'endroit où l'on avait découvert l'inscription funéraire d'Aurelia Sabina ont permis de retrouver les restes de son tombeau : quelques briques et tuiles, quelques ossements (un crâne, des tibias), quelques débris de poteries, entre autres la partie supérieure d'un vase à deux anses qui ne devait pas mesurer moins de 0 m. 60 de hauteur.

Rapport de MM. S. BIARNAY et A. PÉRETÉ,
Revu par M. MAURICE BESNIER.

1. W. LIEBENAM, *Fasti consulares imperii romani*, Bonn, 1909, p. 36 (d'après WESSELY, *Papyrus Rainer*, I, n° 247; J.-B. DE ROSSI, *Inscriptiones christianae urbis Romae*, I, p. 590).

2. *Corpus Inscriptionum Latinarum*, VIII, n°s 21.816 et 21.817. Cf. M. BESNIER, *Recueil des inscriptions antiques du Maroc*, dans les *Archives Marocaines*, I, 1904, p. 378-379, n°s 11 et 12.

3. Cette expression se rencontre pour la première fois sur les inscriptions dans une autre épitaphe de l'Afrique romaine, datée de l'année 324 ou 329 et trouvée à Sétif, l'ancienne *Satafis* (*Corpus Inscriptionum Latinarum*, VIII, n° 20.302). L'expression équivalente *ancilla Dei* est beaucoup plus fréquente, au moins jusqu'au sixième siècle, en Italie et en Gaule. En 401, une chrétienne de Rome est dite à la fois *ancilla Dei et Christi* (J.-B. DE ROSSI, *Inscriptiones christianae urbis Romae*, I, Rome, 1861, p. 213, n° 497). Au moyen âge les mots *ancilla Christi* ou *Dei* désignent expressément une personne faisant profession de la vie religieuse; ils sont synonymes de *monacha*. Aux premiers siècles de l'ère chrétienne ils n'ont pas un sens aussi précis, aussi restreint; on les applique à de très jeunes enfants, à des femmes mariées; il ne faut y voir alors qu'« une appellation sans caractère officiel » (Dom H. LECLERCQ, article *Ancilla Dei*, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* de Dom CABROL, fasc. 7, Paris, 1905, colonnes 1973-1993). Cf. *Thesaurus linguae latinae*, II, 1, Leipzig, 1901, p. 28, l. 3 et suiv.; E. DIEHL, *Lateinische christliche Inschriften*, dans les *Kleine Texte* de H. LIETZMANN, fasc. 26-28, Bonn, 1908, p. 17-18, n° 80.

PLANCHE VI



1. Vue des ruines d'Ain el-Hammam avant les fouilles.



2. Aspect intérieur des thermes avant les fouilles.



3. Vue du caldarium.

PLANCHE VII



1. Les piscines d'Aïn el-Hammam pendant les fouilles.



2. La piscine principale d'Aïn el-Hammam.

II

LES THERMES D'AÏN EL-HAMMAM

Ruines romaines trouvées à Charf el-Aqab (Environs de Tanger).

A une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Tanger, en laissant à main droite la route qui conduit de cette ville à Arzila, se trouvent, au pied du plateau connu sous le nom de *Charf el-Aqab*, de nombreuses sources, aujourd'hui captées par le service des Travaux Publics du Maroc pour amener l'eau à Tanger.

Auprès de l'une de ces sources, dite *Aïn el-Hammam* — la source du bain, — existent des ruines, qui sont, ainsi qu'il résulte de nos fouilles de cette année, celles d'anciens thermes romains¹.

Le plateau de Charf el-Aqab, dont les bois et les taillis épais ne donnent plus guère asile actuellement qu'à des troupeaux de sangliers et à quelques huttes de charbonniers indigènes, fut dans l'antiquité un centre très peu-

1. Nous ne saurions trop insister sur la part très large que M. Vannier, surveillant des Travaux Publics au Maroc, a prise aux recherches faites à Charf el-Aqab. C'est sous sa direction que furent exécutées les fouilles des thermes d'Aïn el-Hammam, et c'est grâce à son intelligente et active collaboration que nous avons pu recueillir toutes les pièces de monnaie antiques dont nous donnons plus loin la liste.

Il nous faut également remercier M. Porché-Banès, ingénieur en chef des Travaux Publics du Maroc, et M. Perdriau, conducteur des Ponts et Chaussées, pour l'amabilité qu'ils ont mise à nous fournir tous les moyens de faciliter nos recherches.

plé, si l'on en croit Tissot, d'après le témoignage du Périple de Scylax :

« La région habitée que le Périple désigne sous le nom de Pontion (Ποντίων πόλις καὶ τόπος) comprenait vraisemblablement les collines d'El-Mriès et d'Hadjeriin ainsi que le plateau de Cherf el-Akab, baignés tout à la fois par la mer et par les marais de l'intérieur. Les tombes mégalithiques que j'y ai trouvées en assez grand nombre, surtout à El-Mriès où elles forment deux groupes remarquables, indiquent l'existence, sur cette partie du littoral, d'un centre de population très ancien qui justifierait l'expression de πόλις employée par le Périple. On peut en outre rapprocher l'expression d'El-Mriès, les ports, de celle de Ποντίων : l'une et l'autre semblent désigner un établissement de marins et de pêcheurs, et il n'est pas inutile d'ajouter que la pêche, si abondante sur la côte maurétanienne, est particulièrement fructueuse dans ces parages.

« Le lac qui s'étendait près de la ville de Pontion est évidemment le vaste bassin, encore partiellement inondé, que traversent le cours inférieur du Mharhar et celui de l'Oued el-Kharroub. Le périmètre du lac peut être approximativement déterminé par une ligne qui suivrait les escarpements de Cherf el-Akab, la terrasse peu élevée mais distincte qui s'étend de ces escarpements au Mharhar, parallèlement à la chaîne d'Aïn Dâlia, les contreforts détachés des collines de Safet el-Hamam et de Seguedla, les hauteurs de Dar Aklaou et de Ghellaïat, le plateau d'El-Gharbia et enfin la pointe d'El-Kouas¹... »

A l'appui des dires de Tissot, un examen rapide du plateau de Charf el-Aqab nous a permis de conclure à

1. CH. TISSOT, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1^{re} série, IX, Paris, 1878, p. 61 du tirage à part. Cf. M. BESNIER, *Géographie ancienne du Maroc (Maurétanie Tingitane)*, dans les *Archives marocaines*, I, 1904, p. 334.

l'existence en cet endroit d'une colonie romaine : le plateau est, en effet, jonché de nombreux débris de poteries, et auprès des sources qui sont à sa périphérie nous avons trouvé des pièces de monnaie caractéristiques. Près de la source d'Aïn et-Terfania, la première que l'on rencontre en abordant le plateau au nord-est, M. Vannier eut la bonne fortune de recueillir plusieurs pièces en cuivre et en argent qui nous sont d'un précieux secours pour fixer approximativement la date où ces lieux étaient encore habités. Nous pouvons citer notamment deux pièces en argent, l'une de Faustina Augusta (Faustine la jeune, femme de Marc-Aurèle, 161-180), l'autre d'Alexandre Sévère (222-235), et une pièce en cuivre de Gratien (367-383).

La présence de thermes à cette place n'a donc pas lieu de nous étonner; d'ailleurs le nom seul de la source — *Aïn el-Hammam*, la source du bain, — auprès de laquelle les ruines en question sont situées, suffirait à confirmer nos suppositions.

Les thermes d'Aïn el-Hammam s'élevaient en contre bas de la source du même nom, sur la pente douce qui, du plateau de Charf el-Aqab, s'abaisse vers le lac intérieur dont parle Tissot. Ce lac n'est plus actuellement qu'une vaste plaine marécageuse, partiellement inondée en hiver. Les thermes devaient se trouver autrefois sur sa rive même.

Au premier abord, les ruines d'Aïn el-Hammam se sont présentées à nous sous l'aspect de deux corps de bâtiments distincts (pl. VI, 1 et 2)¹. L'un d'eux, le principal, était formé de deux pans de murailles parallèles, renfermant chacun, sur sa face intérieure, trois niches d'environ 2 mètres de haut; l'espace compris entre les deux murs

1. Comme point de comparaison, on peut se reporter à la description des principaux thermes retrouvés en Algérie, telle qu'elle est donnée par ST. GSELL, *Les Monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 1901, I, p. 211-241.

était comblé de terre jusqu'au niveau des niches et au

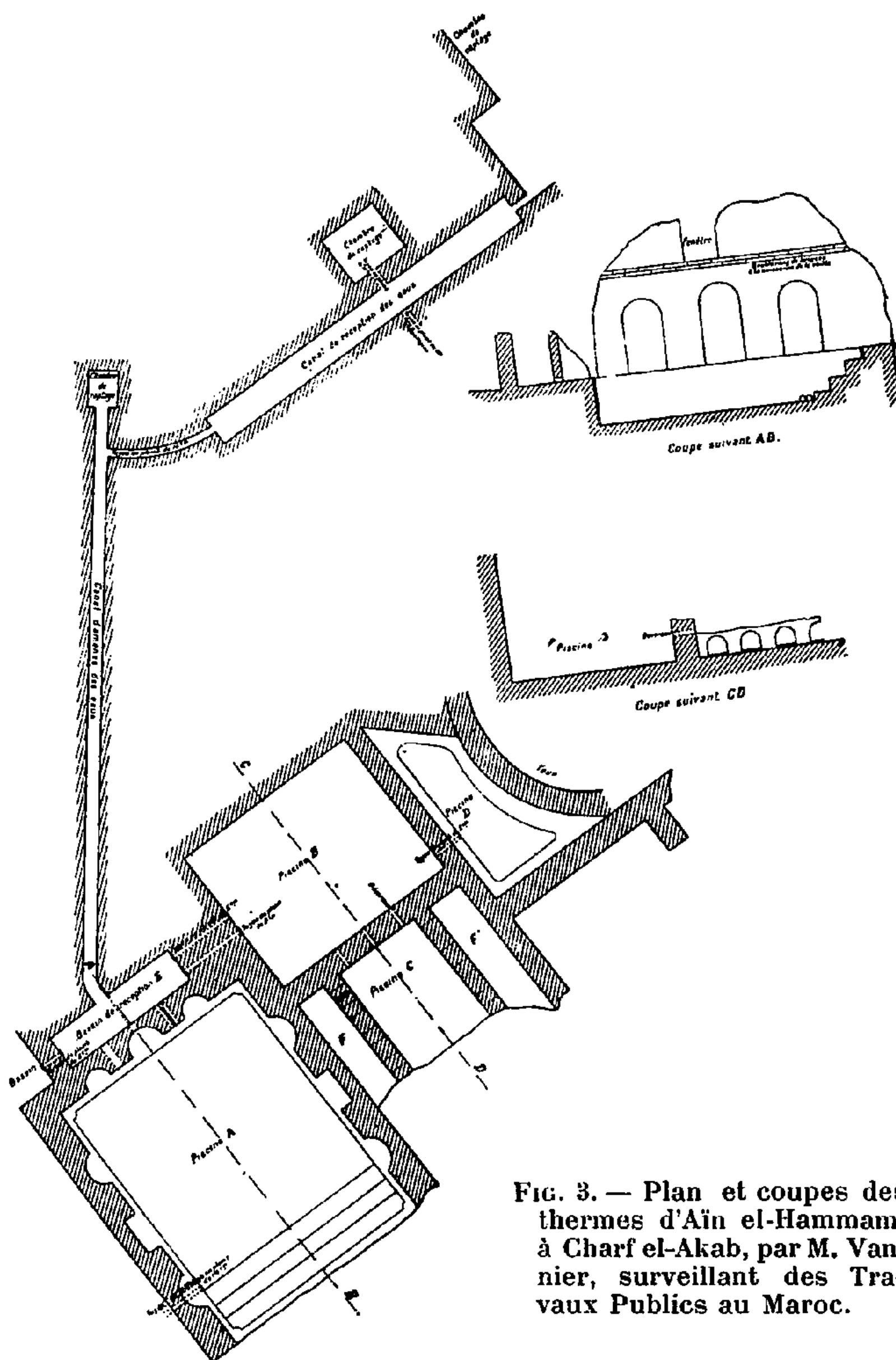


FIG. 3. — Plan et coupes des thermes d'Aïn el-Hammam, à Charf el-Akab, par M. Vannier, surveillant des Travaux Publics au Maroc.

beau milieu avait poussé un arbre, dont les ramures re-

PLANCHE VIII



1. Autre vue de la piscine principale.



2. Autre vue de la piscine principale.

PLANCHE IX



Détail des niches de la piscine principale.

tombaient par-dessus les murailles. Au sud et à une vingtaine de mètres de ce premier corps de bâtiments, se trouvaient les ruines d'une petite chambre de 4 mètres carrés environ, qui devait être le bain chaud ou *caldarium*, car c'est le seul endroit des thermes où les fouilles nous aient fait trouver des briques noircies par la calcination (pl. VI, 3). Cette chambre, d'ailleurs, n'a été jusqu'à présent que très superficiellement fouillée, nos recherches ayant porté de préférence sur la partie principale des thermes, c'est-à-dire sur la chambre comprise entre les deux pans de murs précédemment cités, et sur le terrain immédiatement environnant, où apparaissaient les traces d'une construction assez considérable (voir le plan, fig. 3 et pl. VII, 1).

Les deux pans de mur encore debout devaient délimiter la salle principale des thermes, salle rectangulaire voûtée d'environ 7 m. 80 de longueur sur 6 mètres de largeur et 4 à 5 mètres de hauteur. Les murs sont formés de gros moellons de pierre réunis entre eux par un ciment très dur. A la hauteur de 3 mètres environ, on trouve dans ces murs une double rangée de briques, aussi solides que de la pierre, qui marquent la naissance de la voûte; à cette hauteur, en effet, le mur commence à s'incurver légèrement. Enfin, dans le mur, et au-dessus de la double rangée de briques, est une ouverture qui indique sans doute l'emplacement d'une fenêtre.

La piscine occupe presque toute la surface de cette salle; elle mesure 6 m. 50 et a une profondeur d'environ 1 m. 20 (pl. VIII, 1 et 2). Un rebord saillant de 50 à 60 centimètres de largeur permettait d'aller et venir tout autour, et neuf niches, disposées trois par trois sur trois côtés, devaient permettre de stationner sans gêner la circulation (pl. VII, 2 et pl. IX). Par trois marches de 0 m. 30 de haut on descendait dans la piscine.

Un système de canalisation, relevé par M. Vannier, amenait l'eau des chambres de captage des différentes sources et principalement de celle d'Aïn el-Hammam jusqu'à un bassin de réception (E), d'où elle se déversait par des tuyaux et des caniveaux dans les différentes piscines des thermes.

De ce bassin de réception l'eau arrivait directement à la piscine principale par trois caniveaux : celui du milieu l'amenait à un petit rocher artificiel, d'où elle retombait en cascade ; des deux autres elle devait jaillir, de chaque côté de cette cascade, par l'orifice de deux mascarons en bronze. Nous avons retrouvé la partie supérieure d'un de ces mascarons pendant les fouilles (pl. X) ; malheureusement la partie inférieure, qui devait contenir l'ajutage, ne s'est pas conservée.

La piscine se vidait par deux tuyaux en plomb de 14 centimètres de diamètre, placés dans le coin gauche, au bas des marches. Ces tuyaux, et plusieurs autres à différentes places, existent encore, mais ils sont en assez mauvais état.

Parmi les objets antiques retirés de cette salle voûtée, aux abords de la piscine, figurent deux fragments de marbre blanc à gros grains, qui se raccordent exactement et qui appartenaient à une image de femme debout, adossée à une stèle rectangulaire sur laquelle elle se détache en très haut relief. De cette image il ne reste que la tête et le tronc ; l'ensemble mesure 0 m. 25 de hauteur (pl. XI et XII). La tête, qui mesure 10 centimètres de hauteur sur 10 centimètres et demi dans sa plus grande largeur, est assez mal conservée : le nez a complètement disparu et les yeux sont presque effacés ; la bouche et le menton seuls ont gardé à peu près leur forme primitive ; la face était ronde et assez large ; un bandeau, semble-t-il, ceignait les cheveux. Le buste est en meilleur état ; ses contours sont encore assez distinctement dessinés,

ainsi que la naissance des bras; la poitrine est ceinte, de droite à gauche, par une sorte de baudrier.

Les fouilles ont amené la découverte de trois autres piscines, dont la trace était marquée à la surface du sol par un petit mur en ruines, haut de quelques centimètres.

En B, une piscine de 4 m. 50 sur 5 m. 50 recevait l'eau du bassin de réception E par deux tuyaux de plomb de 6 centimètres de diamètre; elle communiquait au sud, par trois déversoirs, avec une autre piscine C, rectangulaire, de 2 m. 50 de large. Cette piscine C se trouvait dans une salle qui contenait, en outre, à sa droite et à sa gauche, deux cuves rectangulaires, où l'eau pénétrait par une série de voutains placés sous les murs de séparation.

Enfin la piscine B communiquait à l'est, par un tuyau de plomb de 6 centimètres, avec une dernière piscine D. Celle-ci avait à peu près la forme d'une demi-lune; elle était entourée d'un entablement pareil à celui de la piscine principale A, permettant de circuler tout alentour. Cette piscine D présente une face rectiligne du côté de la piscine B, et du côté opposé elle affecte la forme d'un demi-cercle incurvé vers l'intérieur; elle est adossée de ce côté à une pièce circulaire, sorte de tour dont nous n'avons pu encore établir la destination, les fouilles n'ayant pas été poussées plus avant.

APPENDICE

LISTE DES OBJETS TROUVÉS A CHARF EL-AQAB

A. — MONNAIES.

1° A la source d'Aïn et-Terfania et sur la partie du plateau de Cherf el-Aqab qui surplombe cette source :

Monnaie d'argent de Julia Domna, femme de Septime-Sévère (193-211). Face : IVLIA · AVGVSTA ; son buste à droite. R : MATER · DEVM ; Cybèle tourellée, assise à gauche entre deux lions, tenant un rameau et un sceptre, et le coude gauche appuyé sur le tympanon (H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, 2° édition, IV, Paris, 1884, p. 115, n° 123).

Monnaie de bronze d'Hadrien (117-138). Face : HADRIANVS · AVGVSTVS ; son buste lauré à droite, le paludamentum sur l'épaule gauche. R : COS... S · C. Diane debout à droite, tenant une flèche ou un arc. Cf. H. COHEN, *op. cit.*, II, Paris, 1882, p. 133, n° 316.

Monnaie de bronze de Constantin (306-337). Face : CONSTANTINVS · AVG ; son buste lauré et drapé à gauche. R : PROVIDENTIA · CAES ; porte de camp ; au-dessus, une étoile ; en exergue : SIS (marque de l'atelier monétaire de *Siscia*). Cf. H. COHEN, *op. cit.*, VII, Paris, 1888, p. 281, n° 472.

Monnaie de bronze de Gratien (367-383). Face : D · N · GRATIANVS · P · F · AVG ; son buste diadémé et drapé à droite. R : REPARATIO · REIPVB ; l'empereur debout tenant un globe surmonté d'une Victoire et relevant une femme assise ; en exergue : CON (marque de l'atelier mo-

PLANCHE X



Partie supérieure d'un mascaron de bronze trouvé dans la piscine principale.



Fragments d'une image de femme en haut-relief
trouvée dans la piscine principale : face.

nétaire de Constantinople). Cf. H. COHEN, *op. cit.*, VII, Paris, 1892, p. 130, n° 30.

2° A la source d'Aïn el-Hammam :

Monnaie d'argent de Faustine la jeune (161-180). Face : FAVSTINA · AVGVSTA ; son buste à droite. R : IVNONI REGINAE ; Junon debout à gauche, tenant un sceptre et une patère ; un paon à ses pieds (H. COHEN, *op. cit.*, III, 1883, pp. 147-148, n° 139).

Monnaie d'argent d'Alexandre Sèvre (222-235). Face : IMP · C · M · AVR · SEV · ALEXAND · AVG ; son buste lauré et drapé à droite. R : P · M · TR · P · COS · P · P ; Mars debout à gauche en habit militaire, tenant une branche d'olivier et une lance la pointe en bas (H. COHEN, *op. cit.*, IV, Paris, 1884, p. 423, n° 207).

Monnaie de bronze de Tétricus le père (268-273). Face : IMP · C · TETRICVS · AVG ; buste radié à droite. R : ...O... · AVG ; Victoire debout à gauche, devant un globe et un sceptre (?). Cf. H. COHEN, *op. cit.*, VI, Paris, 1886, p. 93, n° 16.

En outre, un grand nombre d'autres monnaies de bronze en mauvais état et impossibles à identifier ont été recueillies aux deux endroits.

B. — OBJETS DIVERS.

1° A Aïn et-Terfania ont été trouvés :

Des débris de vases romains en verre irisé, ainsi que des morceaux de petites lampes en terre cuite et de nombreux fragments de poterie, dont l'un porte en relief l'image d'un lièvre courant.

Des débris de fer, des clous, un bout de fer de lance.

Des clous en bronze.

Une plaquette de marbre de 10 centimètres de largeur sur 40 centimètres de longueur, brisée en plusieurs morceaux par le pic des ouvriers.

2° A Aïn el-Hammam, nous avons découvert dans les thermes :

Cinq petits morceaux de vasque en marbre blanc.

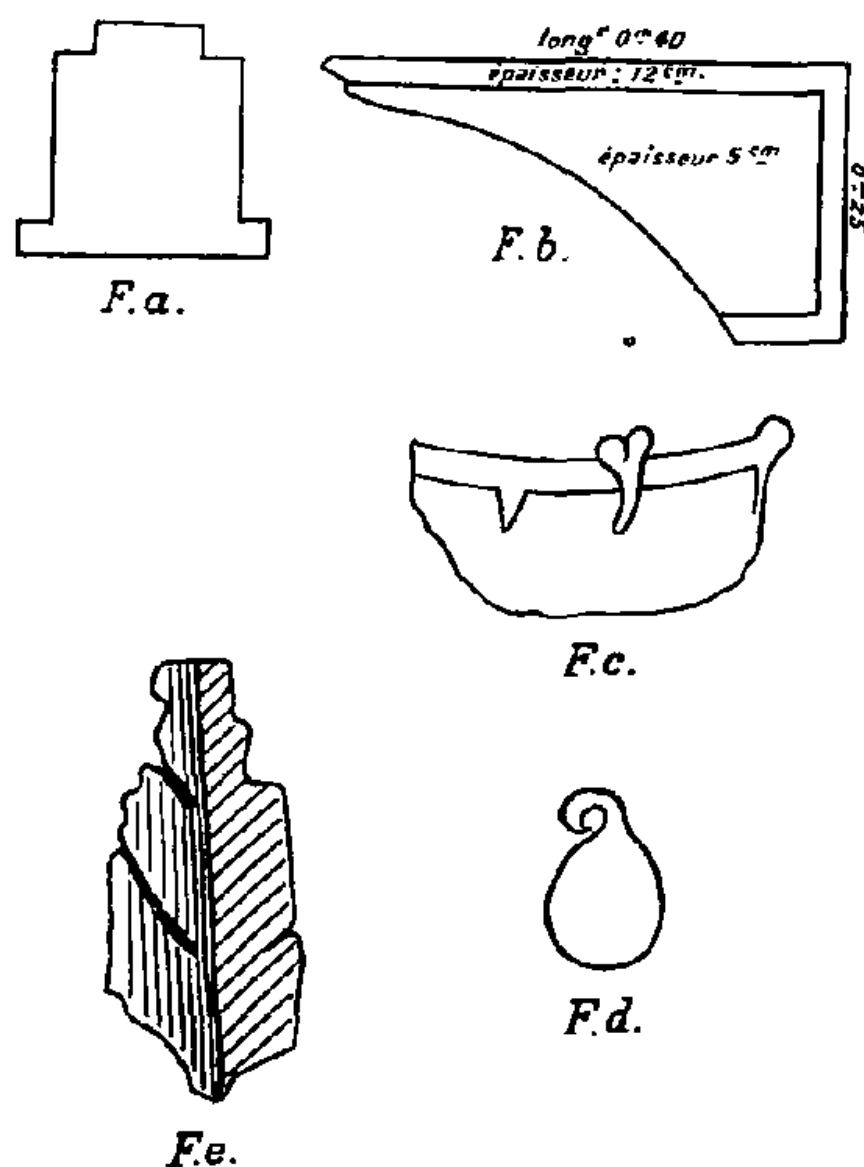


FIG. 4. — Petits objets trouvés à Aïn el-Hammam.

Des briques d'une forme assez rare (fig. 4, F. a.).

Un fragment de corniche en marbre blanc, polie au marteau sur ses faces supérieure et inférieure; longueur maxima: 0 m. 40; largeur: 0 m. 25; épaisseur de la partie centrale: 0 m. 05; épaisseur du rebord saillant: 0 m. 12 (fig. 4, F. b.).

Des plaquettes de marbre blanc et quelques petits fragments de marbre rose.

Des débris de poterie, entre autres un fragment de vase muni de petites anses très peu dégagées et

espacées de 5 centimètres en 5 centimètres (fig. 4, F. c.), et un fond de vase à couverte rouge portant une marque de fabrique: OV · AO.

Un fer de lance de 16 centimètres de longueur.

Des morceaux de cuivre et de plomb.

Une perle en verre de la grosseur d'une noisette (fig. 4, F. d.).

Les fragments de sculpture et le mascaron dont nous avons parlé plus haut et un fragment d'un autre mascaron (fig. 4, F. e.).

Rapport de M. A. PÉRETIÉ,
Revu par M. MAURICE BESNIER.

III

LA CAVERNE DES IDOLES AU SUD DU CAP SPARTEL

Tissot a déclaré dans ses *Recherches* que « les cavernes et les *abris* sont probablement aussi riches au Maroc que partout ailleurs en monuments de cette période qu'on n'ose plus appeler l'âge de la pierre, puisqu'elle se déplace dans la série des siècles suivant le degré de civilisation des différentes races humaines¹ ». Le regretté Gaston Buchet avait adopté cette idée très juste. D'après lui, étant donnée l'immobilité des populations indigènes primitives du Maroc, qui se sont maintenues, sans en subir profondément l'influence, à côté des civilisations étrangères et supérieures apportées par les conquérants successifs du pays, on devait retrouver dans cette région des vestiges d'apparence préhistorique datant en réalité de l'époque historique ; on devait aussi recueillir, parmi les vestiges de temps relativement rapprochés de nous, des objets que l'on rapporte d'ordinaire à des siècles beau-

1. Ch. TISSOT, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane* (1878), p. 175 du tirage à part. Cf. A. LE CHATELIER, *Le Préhistorique dans l'Afrique du Nord*, dans la *Revue scientifique*, XLIX, 1892, p. 457-458. Sur les grottes et abris de l'Algérie, analogues à ceux du Maroc, voir St. GSELL, *Les Monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 1901, I, p. 1-3, avec la bibliographie de la question jusqu'à cette date. Depuis, il faut mentionner principalement les travaux de M. A. DEBRUGE sur les grottes des environs de Bougie, dans le *Recueil de mémoires et notices de la Société archéologique de Constantine*, XXXVII, 1903, p. 126-165, et dans les *Comptes rendus du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences en 1904*, II, p. 624-632.

coup plus reculés : au même endroit, par exemple, des ruines puniques ou romaines coexisteront avec des traces de la civilisation barbare qui s'était conservée presque immuable depuis les origines. Les faits ont entièrement confirmé ces hypothèses.

Au cours des nombreuses missions que lui confia, pendant plus de dix ans, le Ministère de l'Instruction publique, Buchet avait entrepris, entre autres travaux, des études très intéressantes sur les tombeaux mégalithiques et il en a publié les résultats dans ses *Rapports* et dans une *Note préliminaire sur quelques sépultures anciennes du nord-ouest marocain*, insérée au *Bulletin de géographie historique et descriptive* de 1907. D'autre part, Georges Salmon avait fait paraître dès 1904, dans le premier tome des *Archives marocaines*, une *Note sur les dolmens d'El Mriès*, où il donnait la description de plusieurs tombes mégalithiques fouillées par Buchet et par lui-même dans la vallée de l'Oued Bou Khalf, non loin du marabout de Sidi Qasem, à une quinzaine de kilomètres de Tanger, près du rivage de l'Atlantique ¹.

En parlant des grottes ou *abris*, Tissot disait : « L'unique abri que j'ai fouillé dans une falaise située un peu au sud du cap Spartel ² m'a fourni, jusqu'à fleur de sol, des fragments de silex et des pointes de flèche très régulièrement taillées. On a découvert, il y a quelques années, non loin de ce même point, une hache datant de l'époque de la pierre polie. » Salmon mentionne dans sa *Note* les trouvailles de silex taillés et de fragments de poteries faites par Buchet dans certaines grottes de la

1. Nous devons rappeler, d'autre part, les explorations de M. P. PALLARY ; voir ses *Recherches palethnologiques au Maroc*, dans les *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences* en 1902, II, p. 911-917, et dans l'*Anthropologie*, 1907, p. 301-314, et 1908, p. 168-181.

2. Dès 1875, BLEICHER, *Recherches d'archéologie préhistorique dans la province d'Oran et au Maroc*, dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, X, p. 196 et suiv., signalait l'existence des abris sous roche du cap Spartel.

PLANCHE XII



Fragments d'une image de femme en haut relief
trouvée dans la piscine principale : profil.

PLANCHE XIII



1. Tombeau antique à El Qoudiat El Mal.



2. Mur d'enceinte sur le plateau d'Achakar.

vallée de l'Oued Mediouna, au sud du cap Spartel. Buchet avait donné à l'une de ces grottes le nom de *Caverne des Idoles*, parce qu'il y avait recueilli un grand nombre de petits objets en terre cuite, qui étaient, à son avis, de grossières images religieuses. Nous avons recherché l'emplacement de cette Caverne des Idoles et nous pensons, mais sans avoir à ce sujet une certitude absolue, que nous sommes parvenus à l'identifier, au mois de décembre 1909.

A deux heures environ de Tanger, sur la route qui conduit aux Grottes d'Hercule en passant par Boubana, non

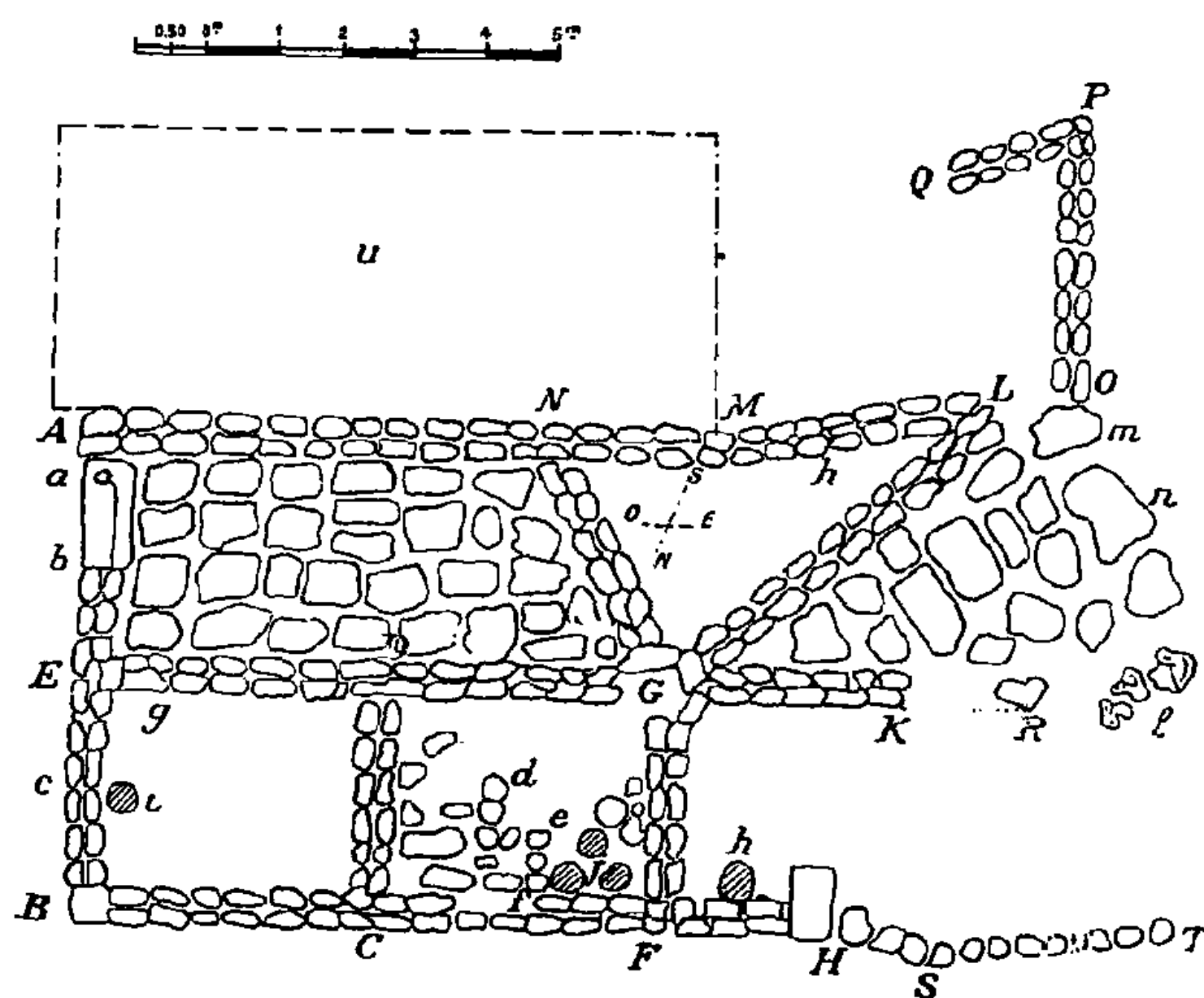


FIG. 5. — Plan d'une habitation berbère de l'époque romaine à El Qoudiat El Mal.

loin du village de Ziaten, se trouve un lieu dit El Qoudiat El Mal, « la colline de la richesse », ainsi appelé sans doute parce que les indigènes supposent que les tombes antiques visibles à cet endroit contiennent des trésors. Au sommet de la colline apparaissent les restes d'une construction, que Buchet croyait être une habitation

berbère de l'époque romaine ; il en avait levé le plan au mois de septembre 1907 (fig. 5). Sur les pentes du mamelon on remarque à fleur de terre de nombreuses sépultures : des dalles de pierre sont disposées horizontalement et verticalement, de manière à former des caissons rectangulaires, que recouvre une grande dalle plate (pl. XIII, 1). Plusieurs de ces sépultures ont été fouillées par Buchet ; d'autres semblent intactes ; il y aurait dans ces parages, d'après Buchet, des centaines de tombeaux identiques.

En partant de la Qoudiat El Mal, sur la route des Grottes d'Hercule, on arrive à un plateau bordant la falaise rocheuse d'Achakar qui domine la mer. Ce plateau était entouré jadis d'une enceinte fortifiée, maintenant en ruines (pl. XIII, 2) ; à l'extérieur, on aperçoit nettement les traces de tours rondes qui rappellent celles d'El Baçra (*Tremulae*). Il y avait là un poste destiné à surveiller les deux plages qui s'étendent l'une au nord, dans la direction du cap Spartel, l'autre au sud, dans la direction de Tahaddart et d'Arzila. L'ouverture de la Caverne des Idoles, très malaisée à atteindre, donne au-dessus de la mer, dans les rochers à pic qui terminent la falaise. Les grottes connues sous le nom de *Grottes d'Hercule*, et qui ne sont que des carrières de pierres meulières, occupent la partie septentrionale du plateau ; la Caverne des Idoles est située sur la partie méridionale ; il ne serait pas impossible qu'elle fût la véritable grotte d'Hercule des anciens. Comme le fait remarquer Tissot, « l'excavation dans laquelle on a voulu retrouver l'ancre d'Hercule est en grande partie, sinon en totalité, l'œuvre de la main de l'homme ; en d'autres termes, c'est bien moins une grotte qu'une carrière de pierre meulière en pleine exploitation depuis le moyen âge berbère¹ ». La caverne explorée par

1. TISSOT, *op. cit.*, p. 52.

Buchet est, au contraire, une grotte naturelle, où l'on n'observe aucune trace d'exploitation humaine en vue de l'extraction des meules. Buchet n'a pu en déblayer qu'une très petite partie, quelques mètres seulement de terrain à partir de l'entrée, sur une épaisseur de 0 m. 50 à 1 mètre. Il y a retrouvé les prétendues idoles (pl. XIV, XV et XVI), les fragments de poterie (pl. XVII), les coquillages et les outils de silex et d'os (pl. XVII et XVIII) dont nous donnons ci-contre la reproduction¹. La hauteur de la voûte est variable ; elle permet rarement de se tenir debout ; on peut, en marchant accroupi, parcourir une trentaine de mètres, mais la caverne s'étend beaucoup plus loin.

Dans le courant de l'année 1910, M. S. Biarnay a repris l'exploration de la Caverne des Idoles et rédigé, à la suite de ses premiers travaux, un rapport dont nous donnons plus loin le texte ; un plan de la grotte accompagne ce document. Il serait nécessaire de procéder à un déblaiement complet et d'explorer, en outre, les autres cavernes de la même région, dans lesquelles il est bien vraisemblable que l'on retrouvera des *idoles* semblables à celles que Buchet a recueillies.

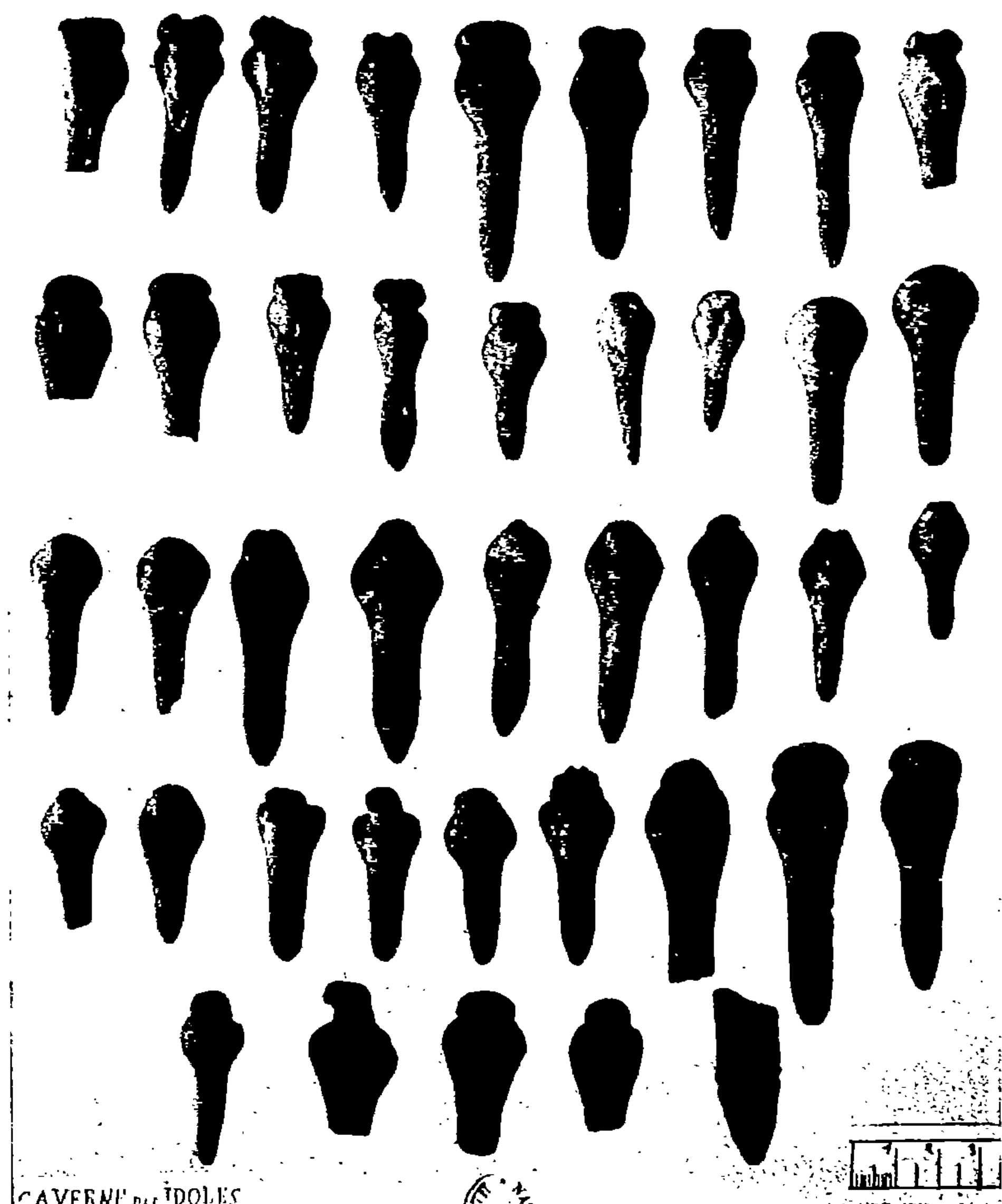
L'étude de la Caverne des Idoles avait conduit Buchet à se préoccuper de la localisation topographique de la ville de *Cotta*. D'après Tissot, « Cotta devait être située, soit à Agla, sur le versant de Ras Achakkar qui regarde

1. Sauf les « idoles » elles-mêmes, qui sont la partie la plus nouvelle et la plus intéressante des trouvailles de Buchet et dans lesquelles nous reconnaissons des ex-voto phalliques, offerts à quelque divinité de la génération, le matériel archéologique de cette caverne ressemble tout à fait à celui des grottes et abris d'Algérie, tels par exemple que la grotte du Grand Rocher près de Guyotville, au nord-ouest d'Alger, ou celle des Troglodytes, près d'Oran (cf. St. GSELL, *loc. cit.*). Là aussi on a constaté la superposition d'objets remontant à l'époque quaternaire et de débris plus récents, datant même de la domination romaine. Là aussi on a recueilli des silex taillés, des coquillages, des instruments en os et particulièrement des poteries primitives, faites à la main, cuites au soleil, décorées de cordons en saillie et de hachures en creux.

le détroit, soit plus vraisemblablement encore sur le versant opposé, au-dessous du village berbère de Mediouna. Les indigènes affirment qu'il existait autrefois sur ce point des vestiges d'un aqueduc et d'anciennes murailles, dont l'appareil dénonçait l'origine romaine¹ ». Buchet a été particulièrement attiré par la grande plage en pente douce qui se développe au sud de la falaise contenant la Caverne des Idoles. A l'entrée de cette plage, sous des taillis de lentisques, on rencontre à fleur de terre d'innombrables débris de poteries. L'aqueduc signalé par Tissot était une canalisation souterraine qui amenait dans la direction de la mer et des amas de poteries ci-dessus mentionnés l'eau des sources voisines de Mediouna. Au milieu des lentisques, outre divers débris de constructions anciennes, nous avons découvert une pièce souterraine voûtée, large de 4 mètres et profonde de 5, qui devait appartenir à une citerne, en partie détruite et comblée ; d'autres citernes ou réservoirs analogues, alimentées sans doute, comme celle-ci, par l'eau venue de Mediouna, doivent exister aux alentours. Il est donc certain qu'il y avait à cet endroit un centre habité. S'agit-il d'une ville romaine, comme le pensait Tissot d'après les renseignements que les indigènes lui avaient communiqués ? Ou ne serait-ce pas plutôt l'emplacement d'une ville liby-phénicienne ? Cotta n'existait déjà plus au temps de Pline. Il est naturel de la situer au sud de la falaise d'Achakar, à l'entrée du golfe de *Cotes*, qui se terminait à la pointe d'Hermès, aujourd'hui Ras El Aquas, à l'embouchure de l'oued Aïacha.

(Extrait des rapports de M. ED. MICHAUX-BELLAIRE, revus par M. MAURICE BESNIER.)

1. TISSOT, *op. cit.*, p. 52. Cf. M. BESNIER, *Géographie ancienne du Maroc (Maurétanie Tingitane)*, dans les *Archives marocaines*, I, 1904, p. 332-333.



CAVERNE DES IDOLES



Ex-voto de terre cuite
trouvés par G. BUCHET dans la caverne d'Achakar : face.

PLANCHE XV



CAVERNE DES IDOLES



Ex-voto de terre cuite
trouvés par G. BUCHER dans la caverne d'Achakar : profil.

APPENDICE

DESCRIPTION DE LA CAVERNE DES IDOLES

(*Voir le plan ci-contre, fig. 6.*)

La grotte dite des Idoles est située dans l'épaisseur de la falaise d'Achakar, qui surplombe la mer, d'une hauteur de 15 à 20 mètres, au sud du cap Spartel.

La partie supérieure de cette falaise est constituée par un plateau rocheux, à la base duquel les tailleurs de meules ont dû extraire autrefois des pierres meulières, car on y retrouve une quantité de débris provenant de la taille.

A 20 ou 25 mètres au nord commencent les restes d'un ancien mur, qui devait être une enceinte fortifiée. C'est une construction en équerre, dans le genre des fortifications de Baçra ¹, c'est-à-dire un long mur avec des tours rondes en saillie. Il y avait là, semble-t-il, un de ces postes, échelonnés tout le long de la côte, d'où les veilleurs surveillaient la plage et la haute mer.

L'entrée actuelle de la grotte s'ouvre dans la paroi de la falaise, à une hauteur d'environ 6 mètres au-dessus de la mer; mais son accès est pour le moment très difficile: l'érosion marine et les travaux effectués à différentes époques, au pied même de la falaise, par les tailleurs de pierres meulières ont provoqué des éboulements; les énormes blocs de rochers qui encombrant la côte sur ce point en sont les témoins irrécusables.

Il est donc certain qu'autrefois la mer ne venait pas

1. Baçra (*Tremulae*), dans le Gharb, à l'est de la route de Fès, à une demi-journée au sud d'El-Qçar El-Kebir.

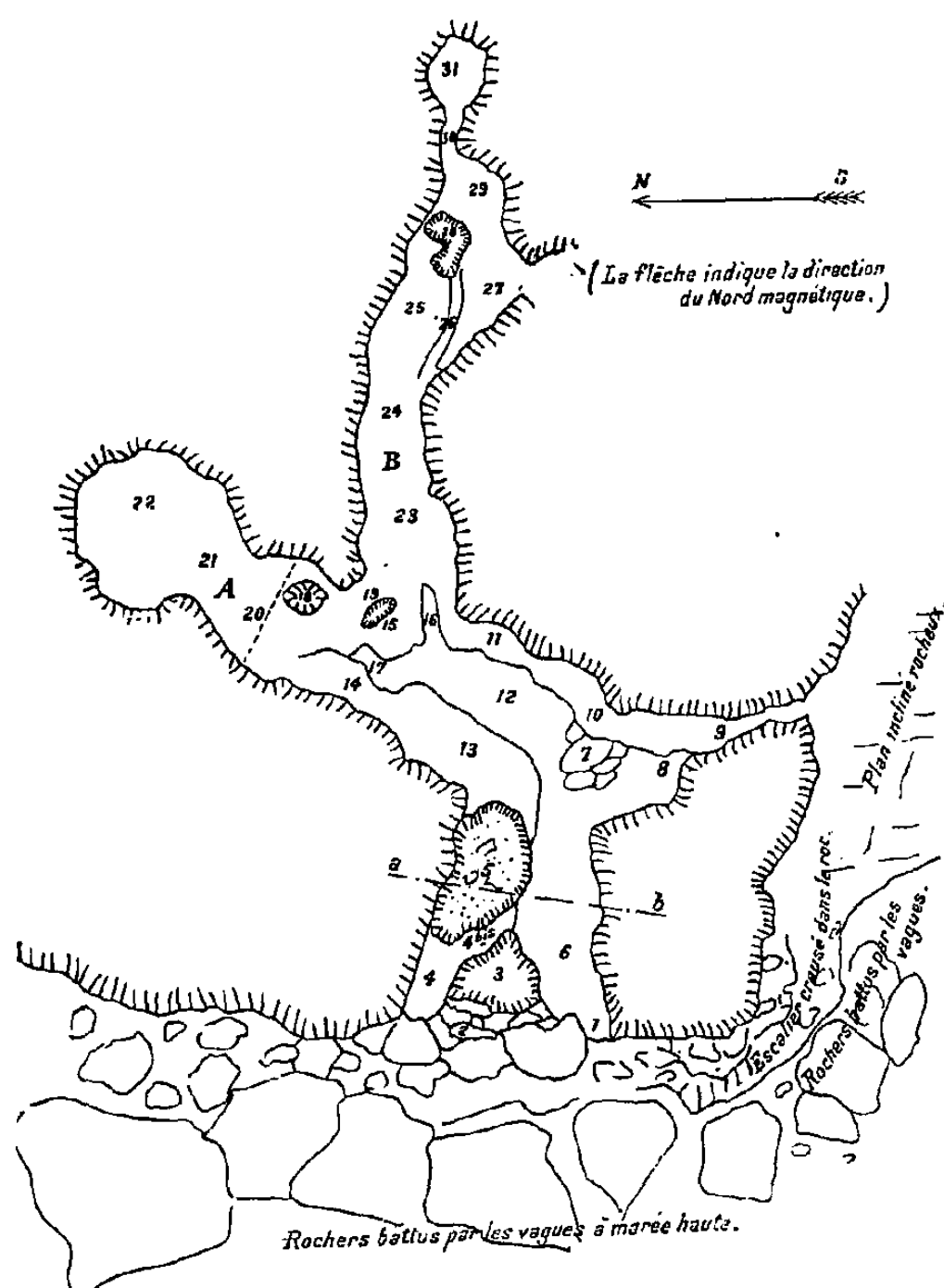


FIG. 6. — Plan de la caverne d'Achakar ou des Idoles.

LÉGENDE

1. — Partie de l'entrée de la grotte non obstruée par les pierres et éboulis. Élévation à pic au-dessus des rochers accumulés à la base: 6 mètres.
 2. — Éboulis rocheux supportant un gros bloc (3), dont le sommet est appuyé sur les parois supérieures de l'entrée de la grotte.
 4. — Amas de terre éboulée qui obstrue toute la partie Nord de la grotte et sur lequel reposent le bloc 3 et les éboulis 5.
 - 4 bis. — Étroit chenal passant sous le bloc 3, par lequel on peut pénétrer dans la grotte.
 5. — Éboulis, mélange de terre et de rochers, dont une partie est recouverte d'une couche stalagmitique.
 6. — Chambre intérieure de la grotte, que l'on suppose avoir été fouillée par M. Buchet.
 7. — Tas formé par cinq ou six grosses pierres, provenant sans doute d'un éboulement.
 8. — Partie qui a dû être fouillée par M. Buchet sur une épaisseur de 1 mètre environ, jusqu'à la paroi extrême de la grotte.
 9. — Étroit chenal aboutissant à l'extérieur, mais impraticable pour le moment.
 - 10-11. — Banquette formée par une couche stalagmitique à surface dure et cristallisée, mais qui recouvre peut-être des vestiges anciens. Largeur: 0 m. 50.
 - 13-14. — Banquette semblable à la précédente, mais située sur le côté gauche de la grotte.
 12. — Chenal de 1 m. 50 de large compris entre les deux banquettes; il a été sans doute débarrassé par M. Buchet de la terre qu'il contenait jusqu'à une profondeur de 1 mètre, où l'on atteint, semble-t-il, le sol même de la grotte.
 - 16-17. — En ce point la grotte se divise en deux branches A et B. Les fouilles y ont été amorcées par M. Buchet, mais le chenal n'a plus que 50 à 60 centimètres dans chaque branche. La terre qui s'y trouve est riche en débris de silex, poteries, ossements et coquillages.
 15. — La couche stalagmitique signalée plus haut s'étend sur 1 m. 50 de profondeur jusqu'à la paroi de la grotte, dont la voûte est à peine élevée au-dessus d'elle de 0 m. 50. On a grand-peine à se glisser sur le ventre jusqu'au fond.
 - 18-19. — Colonnes formées par des stalactites.
- Branche A.*
20. — La couche stalagmitique ne dépasse pas cette partie.
 - 21-22. — Sol formé d'une poussière noirâtre riche en débris de toutes sortes: poteries, silex, etc.
- Branche B.*
- 23, 24, 25. — Le sol est recouvert de la couche stalagmitique signalée plus haut.
 26. — Chenal de 0 m. 50 de largeur, 3 m. 50 de longueur. Fond terreux, humide.
 28. — Stalactites.
 27. — Chambre à sol stalagmitique, au même niveau que la couche 25; à gauche, un étroit chenal impraticable, ne paraissant pas avoir plus de 1 mètre de profondeur.
 29. — A cet endroit la chambre se resserre.
 30. — Boyau très étroit qui donne accès dans un cul-de-sac (31).

battre le pied même de la falaise et qu'une banquette rocheuse, dont on constate l'existence au sud de la grotte, conduisait en pente douce jusqu'à son ouverture, qui devait se trouver bien plus en avant. Actuellement nous ne sommes plus en présence que de la partie centrale de l'ancienne grotte, et non de son entrée primitive.

En descendant du plateau qui domine la falaise, il est relativement facile de parvenir jusqu'au pied même de celle-ci. Mais l'escalade de la partie abrupte, au-dessus de laquelle s'ouvre la grotte, est particulièrement pénible et même dangereuse ; cependant cette partie pourrait aisément être aménagée.

L'entrée actuelle de la grotte (n° 1 du plan d'ensemble) est en grande partie obstruée par des éboulis terreux et par des blocs de rochers (n°s 2, 3, 4, 5), qui, entassés les uns sur les autres et appuyés aux parois de la grotte, ne tiennent en place que par des prodiges d'équilibre.

Cependant, grâce aux anfractuosités naturelles du terrain, en escaladant d'abord les rochers situés à la base de la falaise, puis en grimpant, sur une hauteur de 3 mètres environ, le long des parois mêmes de la falaise, on peut pénétrer dans la grotte au point marqué n° 4.

Puis, par un étroit boyau (n° 4 *bis*) qui passe sous un gros bloc (n° 3), on se glisse entre les éboulis et l'on arrive sur le sol même de la grotte (n° 6), d'où l'on domine tous les énormes rochers qui se sont détachés de la falaise et sur lesquels déferlent les vagues. On se trouve là dans la chambre antérieure de la caverne, qui présente l'aspect d'un vaste hall, bien éclairé, ayant environ une longueur de 10 mètres et une largeur de 2 m. 50, sur une hauteur maxima de 3 mètres, ce qui donne à penser que le sol a dû être fouillé déjà, sans doute par M. Buchet.

Le boyau oblique ensuite vers le nord-est et, après quelques mètres, le sol, n'ayant pas été fouillé, se relève en même temps que la voûte s'abaisse, de sorte que, tout

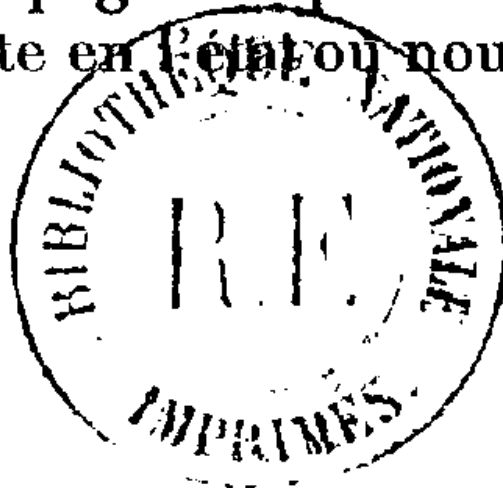
en restant assez large (de 3 à 4 m.), le boyau n'a plus une hauteur suffisante pour permettre d'y accéder debout, et l'on est obligé de se baisser pour avancer.

Après 4 ou 5 mètres dans cette nouvelle direction on arrive à une bifurcation.

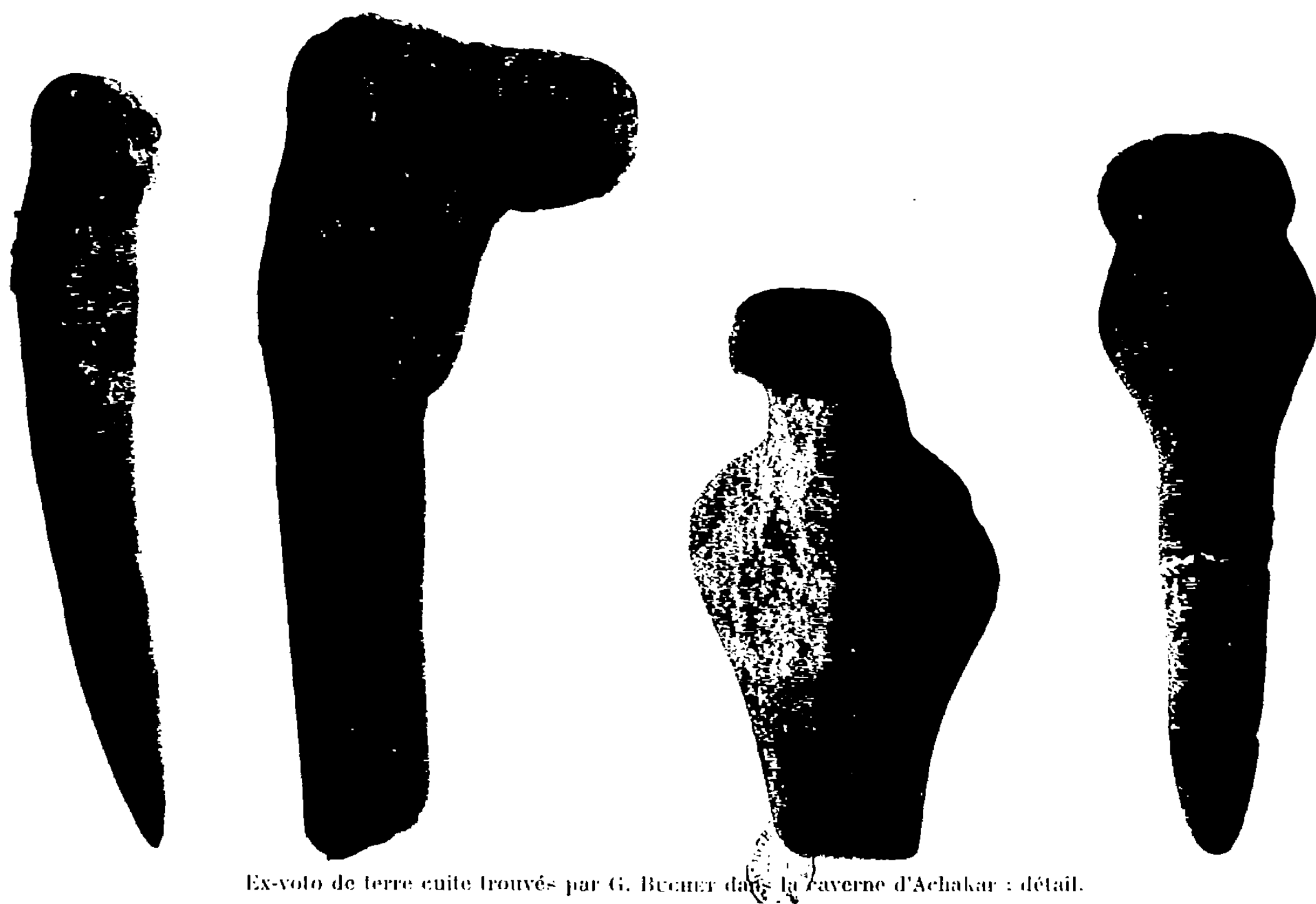
Une première branche (A) se poursuit pendant 8 à 9 mètres vers le nord-est, mais sa hauteur s'abaisse encore, ce qui en rend l'accès très difficile; il faut ramper sur le ventre pour y pénétrer, car il n'y a plus que 0 m. 50 ou 0 m. 60 entre la voûte et le sol. Ce sol (n^{os} 21, 22), formé d'une poussière noirâtre, creusée par des rongeurs, est riche en débris de toutes sortes : poteries, silex, etc.; il mériterait d'être fouillé.

La seconde branche (B) se poursuit à droite dans une direction à peu près parallèle à celle de la grotte à son entrée. La voûte très basse, à peine 0 m. 50 de hauteur, oblige constamment à ramper sur le ventre; le boyau se rétrécit (de 1 m. 50 à 2 mètres) et au bout de 6 à 7 mètres on arrive à un chenal (n^o 26), de plus d'un mètre de profondeur, de 0 m. 50 de large sur 3 mètres de longueur, au fond terreux et humide, qui subitement coupe la grotte dans le sens de sa longueur. Ce chenal enjambé, la grotte se continue sur une largeur variable, mais toujours avec une voûte surbaissée, et après un passage très étroit (n^o 30) on arrive dans une petite chambre en cul-de-sac (n^o 31), située à environ 17 mètres du point de bifurcation des deux branches A et B; les parois et le sol du cul-de-sac sont recouverts d'un enduit cristallin, où suintent quelques gouttes d'eau.

La légende qui accompagne le plan donne une description détaillée de la grotte en l'état où nous l'avons trouvée.

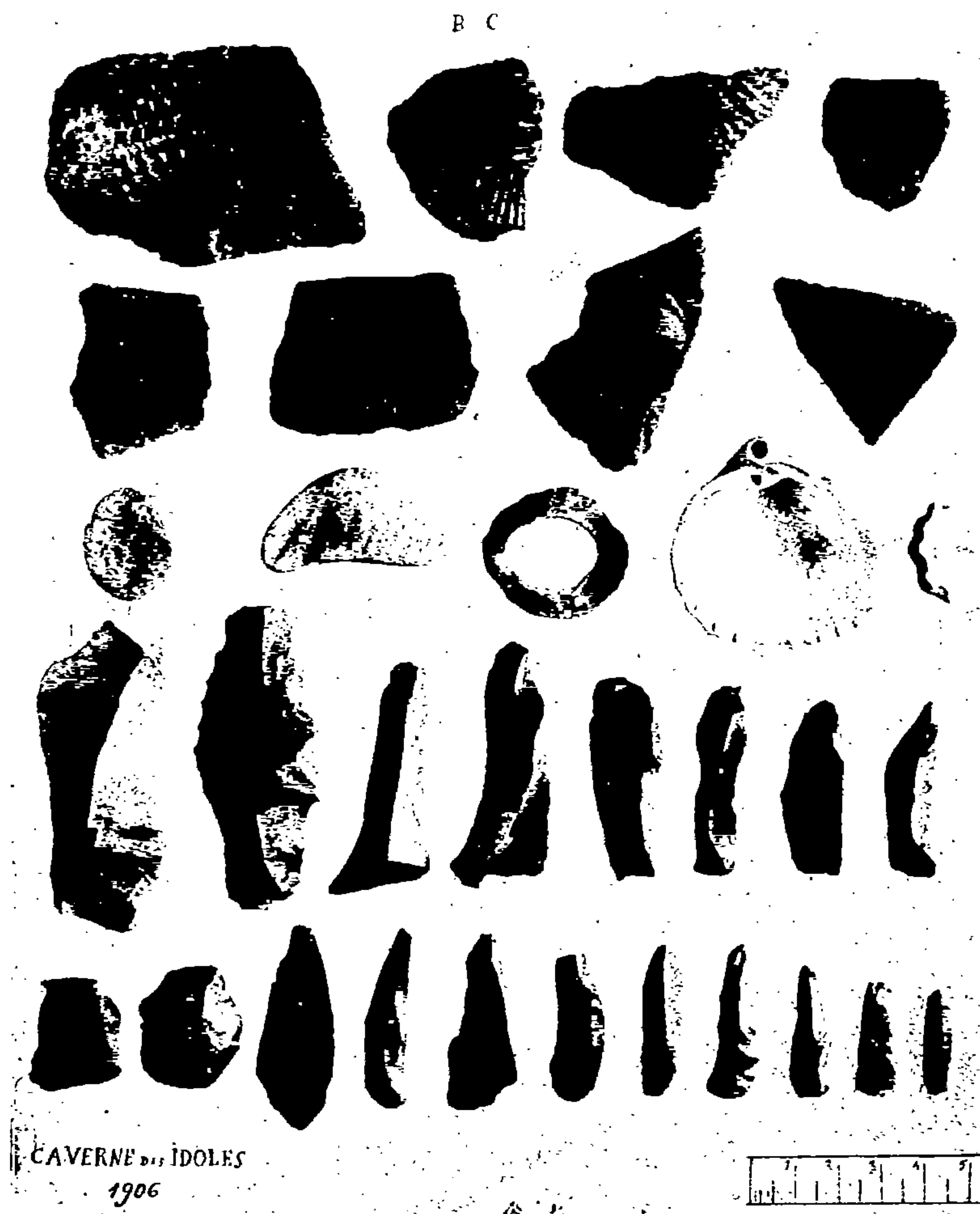


S. BIARNAY.



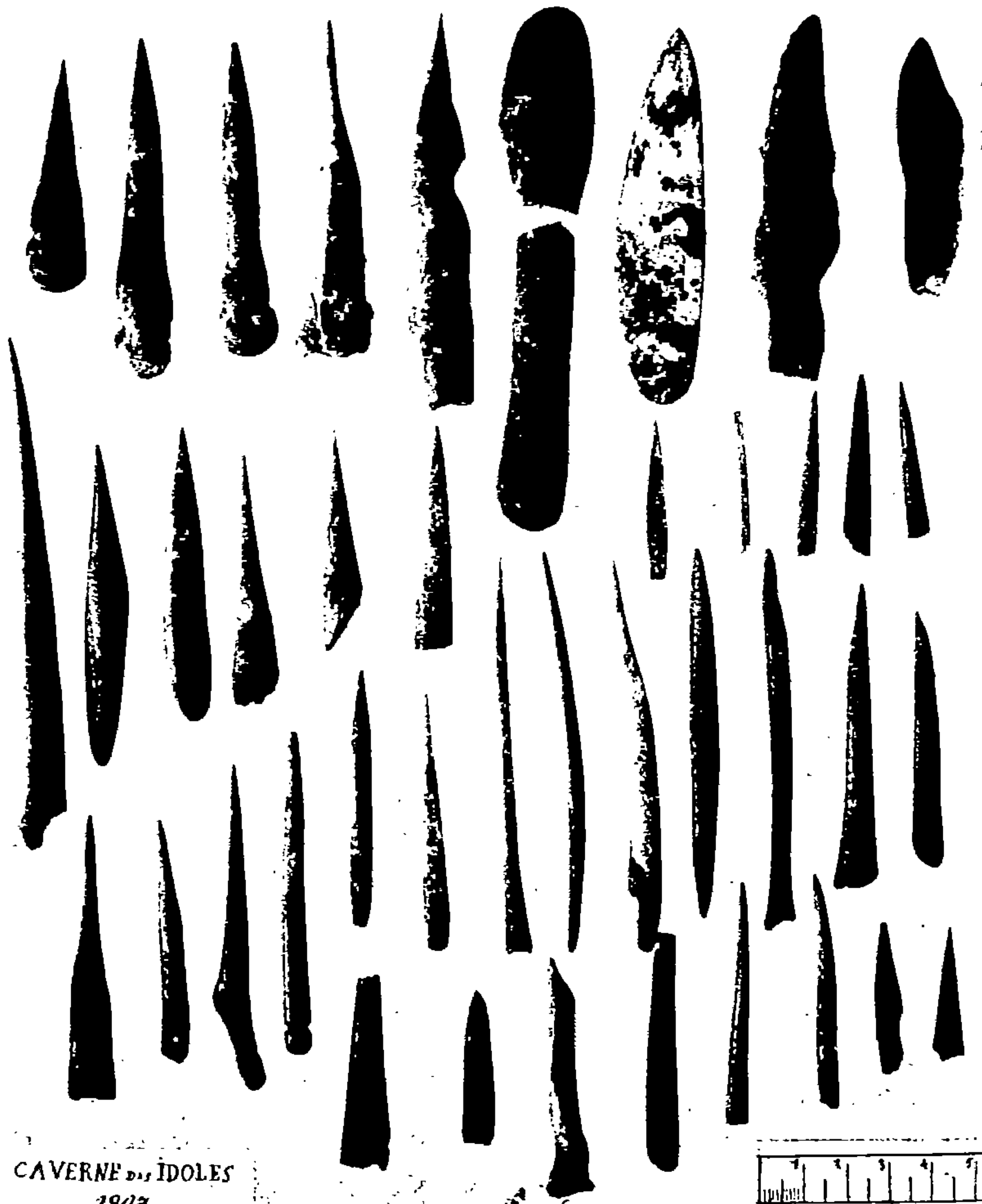
Ex-voto de terre cuite trouvés par G. Bucher dans la grotte d'Achakar : détail.

PLANCHE XVII



Fragments de poteries, coquillages et silex trouvés par G. Bucher
dans la caverne d'Achakar.

PLANCHE XVIII



CAVERNE DES IDOLES
1907

Outils de silex et d'os
trouvés par G. BUCHET dans la caverne d'Achakar.